

feu et tandis qu'il est encore chaud, mais non bouillant, étendez-le avec l'éponge ou la brosse sur vos chaussures, que vous laissez toute la nuit à une chaleur douce, afin que l'enduit pénètre bien dans le cuir. Le lendemain matin vous enlevez avec un morceau de flanelle ce que le cuir n'a pas absorbé, et vous pouvez cirer vos chaussures; au bout de quelques jours, le cuir reluit aussi bien qu'avant d'avoir reçu cette préparation.

Comment on arrête les progrès du feu, quand il a pris aux vêtements des femmes ou des enfants.— Tout le monde doit savoir que la flamme tend toujours à s'élever, et conséquemment, qu'aussi longtemps qu'on se tient debout, pendant que les vêtements sont en feu, le feu prenant en général à la partie inférieure de l'habillement, et la flamme gagnant de l'aliment à mesure qu'elle s'élève, devient de plus en plus irrésistible. Si le patient se trouve seul, et s'il ne peut éteindre les flammes, il peut sauver sa vie en se jetant lui-même tout vêtu et de son long sur le plancher, et en se roulant dessus.— Un tapis ou une couverture de laine grossière, enveloppée sur-le-champ autour de la tête et du corps, est un préservatif presque assuré contre le danger.

Caractères distinctifs de la bonne paille.—La paille à fournir aux chevaux doit être du froment. On reconnaît la bonne paille aux caractères suivants; les tuyaux sont minces et flexibles, ils conservent leurs feuilles; leur couleur est d'un blanc mat ou d'un jaune doré. Ils sont luisants; leurs épis sont garnis de leurs balles ou calices; si la paille est fraîchement battue, son odeur est agréable, sa saveur douce et sucrée. Quelques plantes graminées ou légumineuses se trouvent interposées à la baie des tuyaux: on y trouve aussi le liseron et quelques autres bonnes herbes; on lui donne en ce cas le nom de paille fourrageuse, et c'est celle qu'on doit préférer pour la nourriture des chevaux. Il est assez rare que des herbes nuisibles croissent parmi la paille; néanmoins, il serait possible d'en rencontrer dans certains cantons. Tel est l'hibble, qui croît dans les terres humides; l'ivraie qui abonde dans les années pluvieuses. Ces plantes, surtout lorsqu'elles sont garnies de leurs graines, peuvent être très-nuisibles à la santé des chevaux et on doit sévèrement les proscrire.

Remède pour guérir les jeunes chiens.—On mélange deux grammes de précipité rouge, avec du lait ou du bouillon, ou un jaune d'œuf; on le fait boire à jeun deux ou trois jours de suite et la bête reprend sa gaieté ordinaire. On en met 4 grammes pour un chien de taille moyenne et 6 grammes pour un chien de chasse.

Bouillon de santé.—Mettez dans une marmite de terre trois livres de tranche de bœuf, deux livres de jarret de veau, une poule, quatre litres d'eau, cinq carottes, trois navets, quatre gros oignons, deux clous de girofle, une laitne blanche, une poignée de cerfeuil; faites bien mijoter le tout jusqu'à ce que les viandes soient cuites; passez le bouillon. Vous pouvez avec ce bouillon faire toute espèce de soupe et de potage.

NOS GRAVURES

La Quête du Dimanche

Il faudrait omettre de remplir ses devoirs religieux pour ne pas avoir été témoin, au moins une fois dans l'année, de la scène que représente notre gravure.

Certaines personnes que le grand âge ou un tempérament pléthorique excusent, ne peuvent, malgré leurs efforts et leur piété, résister à la somnolence qui s'empare d'eux au moment du sermon.

Durant les cérémonies de l'office, les diverses positions que prescrit le rituel combattent chez les vieillards la torpeur qui les envahit dès que les chants cessent, que l'orgue se tait, et que retentit seule sous les voûtes la voix parfois un peu monocorde du prédicateur.

La guirlande de feuillage et les couronnes de fleurs qui ornent le mur et le fût d'une antique colonne romane, nous apprennent que nous assistons à la célébration d'une grande fête dans une église de village.

Le curé, que l'on aperçoit à l'orgue en compagnie de deux jeunes chantres, est venu du canton voisin prêter à son confrère le concours d'un talent musical connu dans toutes les paroisses environnantes.

Placé au dernier banc de l'église, le vieil officier en retraite, M. X..., a fermé les yeux pour mieux écouter le sermon. Puis, le sommeil le gagnant, il commence à dodeliner

de la tête, qui, par secousse intermittente, tombe tantôt à droite tantôt à gauche. Réveillé en sursaut par cette perte d'équilibre, il s'éveille à demi, s'adosse alors et s'accoude sur son banc.

Le vicaire qui prêche sur la fin du monde, emporté par son sujet, et s'apercevant de l'état du brave colonel, lance quelques éclats de voix sans effet sur le dormeur. Arrivé à la fin de sa péroraison, le prédicateur termine ainsi: « Et alors, mes frères, vous vous réveillerez au milieu des splendeurs des cieus entrouverts. C'est la grâce que je vous souhaite. »

Juste à ce moment, une vague sonorité partant du fond de la chapelle fait retourner toutes les têtes. Nul ne s'étonne en apercevant à son banc l'ex-colonel de cavalerie, on sait ce que c'est: pour l'éveiller, il faudrait l'éclat retentissant de la trompette du jugement dernier, et encore!

Quelques minutes après, un des marguilliers, qui quête pour les pauvres, pousse la main de notre dormeur et lui présente le sac de velours où chacun jette son offrande.

L'ancien dragon s'éveille honteux et confus, et pour racheter cette surprise des sens, dépose une double aumône, tandis que ses voisins dissimulent un sourire.

L'intérieur de l'église, avec son arche latérale à plein cintre, son vieil escalier de pierre, tout, jusqu'à l'attitude et au costume endimanché des fidèles ainsi que la pose du marguillier quêteur, nous rappellent un des épisodes accoutumés du culte catholique dans les campagnes.

La Déclaration

La vie a des phases diverses au contact desquelles le caractère se trempe, et dont les effets laissent dans l'esprit d'ineffaçables souvenirs: la première communion pour l'adolescent; une première affaire d'honneur au régiment; le baptême du feu devant l'ennemi pour un jeune homme, comptent parmi celles que nous pourrions énumérer.

En dépit des circonstances qui rendent ces événements plus ou moins solennels, il n'est point de moment plus difficile à passer que celui d'une déclaration d'amour.

Que ceux qui l'ont faite répondent franchement et nous infligent un démenti, s'ils l'osent!

Dans un délicieux salon Louis XV, au milieu de l'ameublement artistique et élégant de cette époque, deux jeunes gens: une belle demoiselle et un fils de famille.

Celui-ci, galant seigneur, en culotte courte, bas de soie, souliers à boucle, portant avantageusement l'habit brodé à boutons d'argent ciselés, le jabot et les manchettes en dentelles de Maline, tenant d'une main son tricorne, le visage aussi pâle que sa perruque poudrée, s'appuie négligemment sur le bord d'une console, et se dispose à risquer sa première déclaration.

Celle-là, riche héritière d'une grande maison, dans tous les atours d'une charmante toilette de soirée, le pied chaussé de satin reposant sur un tabouret, les larges plis de soie de sa robe traînante recouvrant en partie le canapé sur lequel elle attend, assise, l'aveu qu'elle devine.

On a égréné jusque là les petits faits de la chronique du jour: parlé du dernier bal de la Cour, de l'opéra nouveau, du prédicateur en vogue, etc., etc. Un silence plein d'embarras succède tout à coup à cette revue mondaine.

C'est le prélude d'un engagement.

Intimidé, ému, la gorge sèche, notre jeune homme ne sait comment débiter. Pour se donner une contenance, il regarde ses ongles et n'ose risquer la phrase qu'il a pourtant répétée vingt fois dans la matinée.

La jeune fille, aussi émue que lui, montre cependant moins d'embarras; elle domine

son trouble, et un léger sourire de ses lèvres semble encourager l'aveu.....

Nous nous arrêtons ici, car il ne nous appartient pas de préjuger les suites de cette entrevue, puisque nous interprétons l'œuvre du peintre.

La seule hypothèse permise, c'est de supposer une heureuse terminaison à l'entretien.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons assurer qu'un premier aveu est chose moins facile qu'on se l'imagine; et nous avons connu des héros qui s'élançaient à l'assaut d'une batterie sans que leur cœur battit une pulsation de plus, et qui ne pouvaient sans défaillir envisager l'instant critique d'une première déclaration.

L'Expédition Anglaise au Pôle Nord: Une Embarcation harponnant des Morses au moyen du Canon Porte-Lance

Par distraction, utilité ou agrément, les équipages des navires de l'expédition polaire se livrent à la chasse des animaux de ces régions.

Notre gravure représente une chasse au morse. M. Victor Meunier décrit comme suit les mœurs de l'animal, ainsi que les engins dont on se sert pour l'abattre:

Le morse appartient à la même famille que le phoque, et lui ressemble beaucoup, tant pour l'organisation que pour les mœurs. Il s'en distingue toutefois à première vue par le développement énorme des canines de sa mâchoire supérieure, lesquelles atteignent jusqu'à 60 et 70 centimètres de long. Les canines manquent au contraire, ainsi que les incisives à la mâchoire inférieure. Il se sert de ses grandes dents pour grimper sur les rochers et sur la glace, pour détacher, comme avec un râteau, les mollusques fixés aux bas-fonds, les moules surtout, dont il est, dit-on, très-friand, et enfin pour combattre les ours. Ces canines lui ont valu les noms d'*éléphant de mer* et d'*animal à la grosse dent*; on le nomme encore vulgairement *cheval marin* et *vache marine*. Il y en a qui atteignent jusqu'à 6 et 7 mètres de long et qui surpassent en grosseur les plus forts taureaux; on en a pris qui pesaient jusqu'à 2,000 kilogrammes. Il se nourrit d'algues et de coquillages, comme on vient de le dire, et de crustacés que ses molaires, creusées d'enfoncements et de saillies qui se correspondent d'une mâchoire à l'autre et agissent comme un pilon dans le mortier, réduisent aisément en bouillie.

Ils vivent par troupes, jadis si nombreuses et si peu méfiantes, qu'au rapport de Gmelin, les Anglais en tuèrent, à l'île de Merry, en 1705, 7 à 800 en six heures; et en 1708, 990 en sept heures. On les chasse principalement aujourd'hui sur les îles nombreuses qui environnent le Spitzberg, où leurs bandes arrivent vers la fin de l'été.

Naguère, le morse harponné était attaqué à coups de lance; on a remplacé la lance par ce qu'on nomme le canon porte-amarre, projectile envoyé par un canon.

Cette bombe est un tube en fonte aigre de 3 à 4 décimètres de long et d'un diamètre de 2 à 3 centimètres, rempli de poudre de chasse (100 grammes environ) et terminé, en avant, par une pyramide triangulaire, à faces évidées, aux angles tranchants et à pointe très-aiguë; en arrière, par un tube plus étroit contenant une mèche. On verse dans le fusil une quantité déterminée de poudre, on recouvre celle-ci d'une bourre percée en son milieu et, par-dessus la bourre, on place la bombe-lance, de manière que la mèche touche la bourre. La pointe du projectile dépasse de 1 à 2 centimètres l'extrémité du canon.

Tel est l'outil. Voici la manière dont on s'en sert pour la pêche de la baleine.

La baleine étant amarrée au moyen du

harpon lancé à la main, on se hale sur la ligne, de manière à se trouver, autant que possible, par le travers de l'animal au moment où il montre une partie notable de son corps. Si le coup est heureux, la bombe pénètre dans les parties charnues, portant avec elle la mèche allumée par l'explosion du fusil. Quelques secondes après, un bruit sourd se fait entendre. Le cétacé fait un soubresaut violent et meurt presque instantanément si l'explosion a eu lieu au milieu du poumon.

Peine du Fouet subie par le Prisonnier Calabria

Condamné, au dernier terme de la cour criminelle, à recevoir vingt coups de fouet, pour attentat à la pudeur, Michel Calabria a subi sa peine dans la prison de notre ville, en présence de quelques témoins attirés par ce spectacle peu ordinaire.

Un témoin oculaire décrit ainsi l'exécution du châtimement:

« Calabria avait les traits contractés, mais il paraissait entièrement résigné à son sort. Il fut dépouillé de ses vêtements, puis après lui avoir lié les mains et les pieds au triangle, on lui attacha autour du cou une large bande de cuir pour protéger la nuque. Au signal donné par le député-gouverneur de la prison, le fouet s'abattit sur les épaules du prisonnier, qui reçut les vingt coups sans pousser une plainte. »

A ce propos, nous croyons devoir donner les divers modes de châtimement du même genre usités jadis chez les anciens, ou encore employés aujourd'hui par différents peuples.

Passer par les baguettes, punition corporelle qu'on infligeait autrefois aux soldats pour de légères fautes de discipline; elle consistait à passer, nu jusqu'à la ceinture, entre deux haies de soldats armés de baguettes de saule ou d'osier, dont ils frappaient le patient lorsqu'il passait devant eux—supprimée en France en 1787, elle subsiste encore en Angleterre, en Allemagne, en Prusse et en Russie.

La *bastonnade* n'avait rien de déshonorant chez les anciens non plus que de nos jours chez les Chinois et les Musulmans. Ces derniers l'appliquent sous la plante des pieds; tous les autres peuples l'administrent sur le dos.

La *flagellation*, ou supplice du fouet, a été en usage dans tous les temps et chez tous les peuples. Il était surtout usité chez les Juifs: le patient le subissait dans la synagogue, en présence de trois juges, et recevait ordinairement 13 coups d'un fouet armé de trois courroies. En Grèce et à Rome, la flagellation, supplice plus cruel que la fustigation et plus infamant que les verges, n'était infligée qu'aux esclaves et aux criminels, condamnés à être crucifiés. Souvent le patient expirait sous les coups.

Dans l'Église chrétienne, la flagellation fut parfois infligée comme peine publique. Raymond, comte de Toulouse, fut flagellé au pied de l'autel, pour avoir favorisé les Albigeois.

Dans la législation civile, il y avait deux sortes de flagellation: l'une infamante, qui s'infligeait publiquement et par la main du bourreau; l'autre correctionnelle, appliquée sous la custode par le questionnaire ou le géolier; c'était la punition des blasphémateurs, des braconniers, etc.

Dans l'armée française, la flagellation n'apparaît que sous François Ier. Elle était tellement infamante qu'on ne l'infligeait à un soldat qu'après l'avoir dégradé et banni.

Cette punition disparut en France, ainsi que celle des baguettes, en 1790. Elle existe encore en Angleterre, où elle est considérée que comme une simple punition de police, et en Russie, où elle est connue sous le nom de *Knout*.